

classés par ordre alphabétique avec rappel de l'appartenance politique. Vous avez la possibilité de tracer un ou plusieurs noms proposés et de le ou les remplacer par d'autres. Lors des deux premiers tours, tout député est un candidat éligible.

Propositions pour les 5 membres de la Commission cantonale:

- pour le groupe PDC-PBD: M^{me} Yvonne Stempfël et M. Marc-Antoine Gamba;
- pour le groupe PS: M^{me} Chantal Pythoud;
- pour le groupe UDC: M. Michel Zadory;
- pour le groupe PLR: M^{me} Antoinette de Weck;
- pour le groupe ACG: M^{me} Christa Mutter.

Résultat

5 membres de la Commission cantonale en matière de planification sanitaire

Bulletins distribués: 100; bulletins rentrés: 100; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 100; majorité absolue: 51.

Ont obtenu des voix et sont élus: *MM. et M^{mes} Chantal Pythoud (88 voix), Marc-Antoine Gamba (83 voix), Michel Zadory (77 voix), Yvonne Stempfël (72 voix).*

Ont également obtenu des voix, à égalité, M^{mes} Antoinette de Weck (51 voix) et Christa Mutter (51 voix).

M^{me} Antoinette de Weck est élue par tirage au sort.

Clôture de la session

La Présidente. Nous sommes donc arrivés au terme de notre ordre du jour ainsi que de la session constitutive. Je vous donne rendez-vous ici-même le 7 février 2012 pour la première session de la législature 2012–2016. Je voudrais encore une fois, en mon nom et en votre nom, remercier de tout cœur tout le personnel du Secrétariat qui a fait un énorme travail, et je peux en témoigner, pour préparer ces séances, ainsi que nos scrutateurs provisoires qui ont eu un énorme travail également. Merci à tous. Je vous souhaite à tous de Joyeuses Fêtes et un bon retour chez vous.

- La séance est levée à 14 h 50.

La Présidente:

Gabrielle BOURGUET

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Benoît MORIER-GENOUD, *secrétaire parlementaire*